

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL306

présenté par

Mme Olivier, Mme Coutelle, Mme Orphé, Mme Tolmont, Mme Lacuey, M. Rouillard,  
Mme Gueugneau et M. Sirugue

-----

### ARTICLE 15

Après l'alinéa 29, insérer l'alinéa suivant :

«L'orientation des demandeurs tient compte des aspects liés au genre, à l'âge et à la situation des personnes vulnérables. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inscrire dans la loi le 3) de l'article 18 de la directive 2013/33/UE pour que les aspects liés au genre, à l'âge et à la situation des personnes vulnérables soient pris en compte dans l'hébergement des demandeurs.